

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an Deux Mille Vingt Deux et le Treize Octobre à Dix-Huit– Heures, le Comité Syndical du SYDEEL66, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire dans la salle Jean JAURES de la Commune de St Estève, sous la Présidence de M. Jean MAURY, Président.

Date de Convocation : 06/10/2022

Vu le code général des Collectivités Territoriales

OBJET : SUBVENTION EQUILIBRE BUDGET PRINCIPAL VERS BUDGET ANNEXE IRVE (infrastructure de recharge pour véhicules électriques) – Délibération N°40042022

MEMBRES EN EXERCICE : 59

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : 32

BOBE Jean	MAURY Jean
BRUNELLE Laurent	PASCUAL Robert
CAMPS Philippe	PEREZ Michel
CASAS Gilles	PI Sébastien
ELIAS Gérard	PONSA Serge
FOURCADE Didier	PORTEIX Yves
GARCIA Michel	PUIG Louis
GARRIDO Roger	PUJOL Gérard
GIBERT Jean Michel	ROIG Robert
GILLARD André	SCHMITT Henri
GOMEZ Claude	SILVESTRE Joseph
GRAU Claude	SOLER Gérard
JALLAT Jean Louis	SUCH Christophe
JORDA Edmond	TARDA Robert
LLOBET Guy	THIBAUT Jean Jacques
MARTINEZ Théophile	VINCIGUERRA Jean Louis

MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS : 03

PALLOFIS Guy suppléant de BILLES Jean Paul
SANCHEZ Thierry suppléant de LAURENT Jean
PLAZA Gérard suppléant de MAYDAT Jean-Marie

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : 20

ARIS Jean Marie	LIZANO Lucien
ARNAUDIES Jacques	LOPEZ Thierry
AUROY Jean Jacques	MAROT Jean Marie
CAMSOULINE Hervé	PENEL Franck
CASANOVA Jean Louis	PORTEILS Ludovic
CHAMBON Jean Louis	PUIGNAU Alexandre
FARRE Joseph	SANCHEZ Sébastien
GARCIA VIDAL Madeleine	SIRACH Joseph
GOT Patrick	TORRENS Jean Claude
GOT Alain	VIGNAU Gilbert

MEMBRES ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 04

BERNARDY Laurent à MAURY Jean
TRISTANT Benoit à PEREZ Michel
MARGUERON Gérald à JORDA Edmond
DIDIER Claude à GRAU Claude

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Michel PEREZ

REÇU EN PREFECTURE

le 21/10/2022

Application agréée E-legalite.com

**OBJET : SUBVENTION EQUILIBRE BUDGET PRINCIPAL VERS BUDGET ANNEXE IRVE
(infrastructures de recharge pour véhicules électriques) – Délibération N°40042022**

RAPPORTEUR : Edmond JORDA, Vice-Président

Mr le Vice-Président expose:

D'une part, le projet MOBELSOL nécessite des études externalisées par la société Bouygues. Les crédits nécessaires ont été inscrits initialement dans le budget principal. Afin de pouvoir récupérer la TVA sur cette dépense, nous avons procédé au mandatement sur le budget annexe IRVE.

D'autre part, suite à l'augmentation des prix de l'électricité, les crédits inscrits lors du vote du budget doivent être augmentés afin d'effectuer le paiement des factures Edf en fin d'année. Au regard des éléments décrits ci-dessus, il est nécessaire d'équilibrer le Budget Annexe IRVE par une subvention d'équilibre provenant du Budget Principal. Le montant de la subvention sera d'un montant 50 000.00€.

Où l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité des membres présents et représentés :

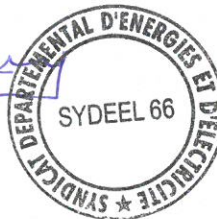
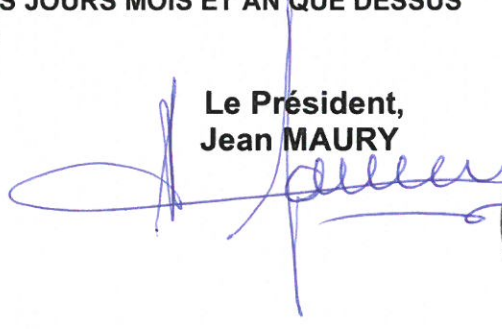
- **ACCEPTE** le versement de la subvention d'équilibre pour un montant de 50 000,00€
- **DIT** que les crédits seront inscrits sur les budgets concernés
- **AUTORISE** M. le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents : 35

Procurations : 04

Suffrages exprimés : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORMELe Président,
Jean MAURY

REÇU EN PREFECTURE

le 21/10/2022

Application agréée E-legalite.com